

Enquête – Pollutions

Incendie d'un entrepôt de batteries : l'impunité du groupe Bolloré



Par [Guy Pichard](#)

13 mars 2025 à 09h26

Mis à jour le 14 mars 2025 à 09h39

Durée de lecture : 8 minutes

Deux ans après l'incendie d'un entrepôt du groupe Bolloré, près de Rouen, le nettoyage des restes de batteries calcinées devrait enfin commencer. Alors qu'il n'y a eu aucune sanction, et que les salariés subissent des pressions.

Grand-Couronne (Seine-Maritime)

« Les industriels peuvent sabrer le champagne ! » Au téléphone, Christophe

Holleville, secrétaire de l'Union des victimes de Lubrizol, est amer. « *On accepte la pollution du site pendant deux ans et tout ça sans aucune verbalisation.* » Depuis 2023, trois entreprises jouent une partie de ping-pong cynique pour échapper au coût de la dépollution (estimée à 3,5 millions d'euros, selon l'une d'elles) d'un site d'entreposage de batteries au lithium incendié le 16 janvier 2023, à Grand-Couronne (Seine-Maritime), près de Rouen. Un coin déjà connu pour un autre incendie industriel, celui de l'usine Lubrizol le 26 septembre 2019, à quelques kilomètres de là.

Le 16 janvier 2023, un feu s'est déclenché dans un entrepôt abritant 892 tonnes de batteries automobiles au lithium. Le local appartenant à Highway France Logistics 8 était alors loué à Bolloré Logistics, qui y stockait plus de 12 000 batteries pour une autre branche du groupe du milliardaire breton, Blue Solutions. Le brasier s'est étendu à deux hangars voisins, dont l'un contenait plus de 70 000 pneus.

Le 28 février dernier, la préfecture de Seine-Maritime a annoncé que Highway France Logistics 8 allait enfin dégager les restes des batteries calcinées à partir du 12 mars, pour un chantier prévu pendant sept semaines. Pourquoi deux ans ont-ils été nécessaires pour enfin agir après une telle catastrophe ?



Les impressionnantes flammes de l'incendie du 16 janvier 2023, immortalisées par des voisins du site. DR

« Les industriels se refilent la patate chaude »

À l'époque, il a fallu plusieurs jours aux 137 pompiers pour maîtriser totalement les flammes, qui ont diffusé tout autour du site des morceaux noirs de matière non identifiée, atteignant même les maisons voisines.

« *On a demandé aux pompiers d'intervenir massivement, sauf qu'à l'intérieur c'étaient des batteries de technologie LMP, une batterie lithium-métal polymère, dit Jérôme Engrand, dirigeant de FMS Incendie et sapeur-pompier volontaire. C'est le seul type de batterie où l'eau est proscrite. Le feu de métaux spécifiques ne réagit pas du tout correctement à l'eau et crée une activation du brasier, voire de petites explosions.* »

Lire aussi : [Cauchemar des pompiers, les incendies de batteries lithium-ion se multiplient](#)

Pendant ces deux ans, malgré son calme apparent, le site a connu divers regains d'incendies. Un autre feu s'est déclaré sur place le 15 novembre 2023, lors d'opérations de sécurisation et de démontage du site, « *sur les déchets contenant du lithium* », selon la Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement ([Dreal](#)).

À l'image d'un réservoir dans lequel il resterait un peu d'essence, une batterie endommagée peut donc reprendre feu longtemps après le sinistre initial si elle est manipulée... Pis encore, des fonctionnaires ont constaté le 21 février 2024 que plusieurs « *points chauds* » persistaient sur des batteries calcinées (jusqu'à 35 °C) près d'un an après l'incendie ! Au moment de notre venue fin décembre dernier, seul un gardien veillait sur les lieux désormais interdits d'accès. Le site semblait à l'abandon, comme arrêté dans le temps.

« *C'est le point le plus choquant dans ce dossier, la dépollution n'a toujours pas été réalisée*, dénonce Paul Poulain, spécialiste des accidents industriels. *À chaque accident où il y a plus d'une entreprise concernée, les industriels se refilent la patate chaude.* » Contacté par *Reporterre*, le groupe Bolloré n'a pas donné suite à nos sollicitations.



Fin décembre 2024, le site semblait à l'abandon, comme arrêté dans le temps. © *Guy Pichard / Reporterre*

Alors que des inspecteurs de la Dreal leur avaient adressé une mise en demeure de dépolluer le site, Bolloré Logistics et Blue Solutions ont réussi à la faire suspendre le 5 décembre 2024 auprès du tribunal administratif de Rouen jusqu'au jugement sur le fond. Les deux entreprises ont notamment plaidé une classification incorrecte des batteries responsables de l'incendie. Elles ont réclamé que celles-ci soient requalifiées en « *déchets* ». Leur objectif ? Bénéficier d'une législation plus souple.

« **Tout aurait pu nous péter au visage n'importe quand** »

« *On commence seulement à avoir une réglementation pour les stockages de batteries au lithium*, détaille Jérôme Engrand, de FMS Incendie. *La réglementation d'un stockage de déchets et celle d'un produit fini ne sont pas du tout les mêmes [la première est moins rigide].* »

Déchet ou non, la question semblait elle-même floue au sein de Bolloré Logistics. « *Avec mes collègues, nous avons demandé à notre direction si les batteries étaient défectueuses ou usagées, nous nous sommes fait envoyer chier* », révèle l'un des employés de Bolloré Logistics à *Reporterre*. Qui précise : « *Les batteries étaient stockées quasiment avec des palettes en bois sec. Tout aurait pu nous péter au visage n'importe quand et nous n'avons aucune formation incendie.* »



Ces déchets noirs ont tapissé la zone autour du brasier, en janvier 2023. © Guy Pichard / Reporterre

Questionnée par Reporterre, la Dreal nous a indiqué par courriel que « ces arrêtés [la mise en demeure de dépolluer le site] ont pour l'instant été suspendus par le tribunal administratif en attendant un jugement sur le fond ». Le dégagement prochain des batteries ne s'annonce pas encore comme la fin du feuilleton juridique entre l'État et les industriels...

Une pollution encore présente

Une fois les batteries dégagées, Highway France Logistics 8 devra aussi remettre en place une barrière hydraulique – une structure pour contenir ou rediriger le flux de l'eau souterraine – pour protéger les eaux souterraines et effectuer des tests une fois par mois. Si la préfecture se veut rassurante, en indiquant que les analyses des eaux souterraines réalisées en janvier dernier ne montrent pas de pollution au lithium, certains chiffres ont de quoi inquiéter.

Un rapport de la Dreal révèle qu'une teneur maximale en lithium à 38 000 microgrammes par litre ($\mu\text{g/L}$) a été mesurée dans le suivi des eaux souterraines, contre 21 600 microgrammes par litre ($\mu\text{g/L}$) en janvier 2024. Interrogée sur le taux de lithium, l'administration nous a

répondu que « les mesures réalisées en janvier [2025] à la demande de la Dreal indiquent désormais un niveau maximal à proximité immédiate du site de 26 400 $\mu\text{g/L}$. Par ailleurs, aucune évolution n'est perceptible sur les piézomètres [appareil de mesure au niveau de la nappe phréatique] éloignés du site ». La valeur moyenne naturelle du lithium dans l'Union européenne est de 5,4 $\mu\text{g/L}$ pour les eaux souterraines et 4,6 $\mu\text{g/L}$ pour les eaux de surface dans l'eau, selon l'Institut national de l'environnement industriel et des risques (Ineris).

Autre résidu toxique détecté, le manganèse. Au sujet de ce métal, la Dreal nous a indiqué que « son évolution dans les eaux souterraines est semblable à celle du lithium : 8 piézomètres affichent des teneurs en baisse, 6 affichent des teneurs en hausse ».

Après plus de deux ans d'inertie, le site de l'incendie devrait donc être nettoyé sous peu, mais ce dernier arrêté laisse pourtant un goût amer à Christophe Holleville, qui suit les accidents industriels de très près depuis l'accident de Lubrizol en 2019. « L'industriel n'est même pas soumis à 1 euro d'amende, c'est une folie, regrette-t-il. Tout cela montre que nous mettons sur le marché des millions de batteries au lithium sans avoir une réelle réglementation environnementale. »

« C'est l'omerta »

Si l'incendie n'a pas fait de victime directe, l'un des premiers témoins sur place s'est donné la mort le 6 octobre 2023. Sa veuve a accusé, dans le média régional Actu76, Bolloré Logistics, l'employeur de son mari, chauffeur routier, d'avoir harcelé et poussé le défunt à effectuer un faux témoignage aux enquêteurs. Une décision dont il s'en voulut pendant des mois, d'autant que les relations avec la direction se détériorèrent alors

grandement entre rappels à l'ordre, burn-out et même un entretien pour mesure disciplinaire.

Lire aussi : Incendie d'une usine de batteries : l'impossible retour à la vie normale des riverains

Reporterre a retrouvé l'un de ses collègues. « Le vendredi [6 octobre 2023], il a seulement déposé ses affaires, mais sans être présent, bien qu'il était convoqué l'après-midi pour la mesure disciplinaire, raconte-t-il sous anonymat. Tout le monde a commencé à s'inquiéter. À 20 heures, nous nous sommes tenus au courant et il n'était toujours pas rentré chez lui. Le dimanche, un coup de fil nous a annoncé sa mort sur un parking. »

« Il y a eu des consignes pour ne plus en parler dans la boîte »

En plus de la proximité du suicide et de la convocation par la direction, le défunt — qu'*Actu76* a surnommé Zakaria pour

préservé son prénom — aurait dénoncé les défaillances du système de défense incendie, notamment les sprinklers (des extincteurs automatiques à eau) qui ne se seraient pas déclenchés. Depuis, une plainte pour harcèlement aggravé a été déposée contre Bolloré Logistics par sa compagne, dont l'avocate, M^e Julia Massardier, n'a pas souhaité répondre à nos questions. « *Que la direction de Bolloré Logistics demande d'effectuer un faux témoignage me paraît crédible, estime son collègue, sous anonymat. Beaucoup de gens de l'entreprise ont été mutés depuis. Il y a eu des consignes pour ne plus en parler dans la boîte, c'est l'omerta.* »

Depuis, l'entreprise Bolloré Logistics a été vendue au groupe CMA CGM en février 2024 et s'est fondue dans l'entité Ceva Logistics. Un rachat qui n'arrange en rien les questionnements des employés du site de Grand-Couronne, qui ont, du fait du rachat, quitté le groupe de Vincent Bolloré pour intégrer celui de Rodolphe Saadé.

« L'article de presse sur le suicide et le harcèlement ont déclenché une vague de mutations dans l'entreprise, révèle notre source. Toutes les questions sur cette histoire vont rester en suspens et c'est malheureux. Cela a été géré de manière hyper malsaine dans l'entreprise à tous les niveaux. Tout le monde a oublié Zakaria et sa famille. »

Après cet article

Enquête – Incendies

Cauchemar des pompiers, les incendies de batteries lithium-ion se multiplient

